BEAULIEU-SUR-LOIRE

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (A. V. A. P.)

DOSSIER DE CREATION

Vu pour être annexé à la délibération du 20 Mars 2014,
le Maire, Maud GIRAULT,

PLAN 2-1

PLAN REGLEMENTAIRE

PERIMETRE ET SECTEURS DE L'A.V.A.P.

Plan d'ensemble

Echelle : 1/12500e

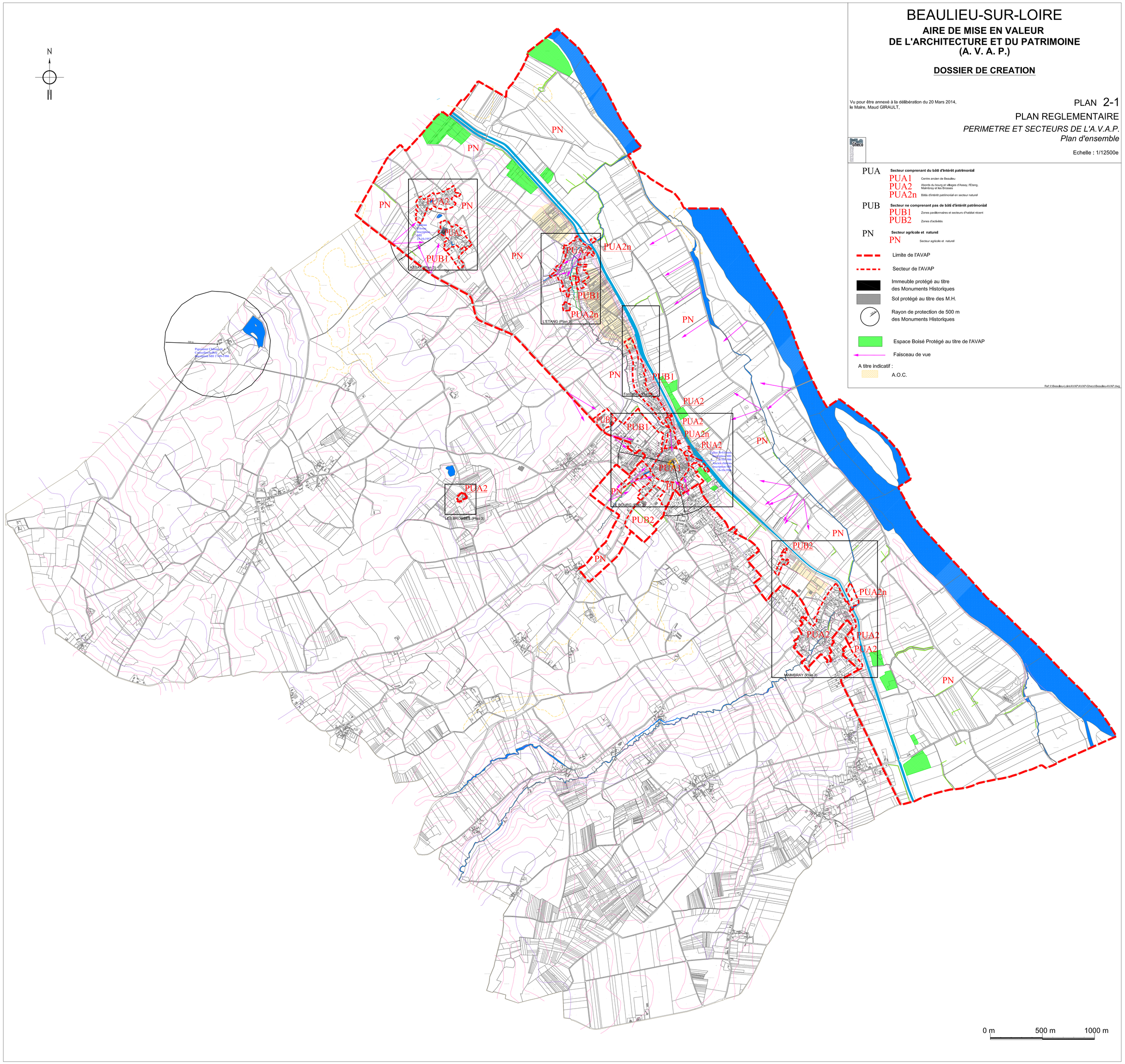

PUA	**Secteur comprenant du bâti d'intérêt patrimonial**	
	PUA1	Centre ancien de Beaulieu
	PUA2	Abords du bourg et villages d'Arsay, l'Etang, Maimbray et les Brosses
	PUA2n	Bâtis d'intérêt patrimonial en secteur naturel
PUB	**Secteur ne comprenant pas de bâti d'intérêt patrimonial**	
	PUB1	Zones pavillonnaires et secteurs d'habitat récent
	PUB2	Zones d'activités
PN	**Secteur agricole et naturel**	
	PN	Secteur agricole et naturel

Limite de l'AVAP

Secteur de l'AVAP

Immeuble protégé au titre des Monuments Historiques

Sol protégé au titre des M.H.

Rayon de protection de 500 m des Monuments Historiques

Espace Boisé Protégé au titre de l'AVAP

Faisceau de vue

A titre indicatif :

A.O.C.

Ref: I:\Beaulieu-Loire\AVAP\AVAP-Ghecc\Beaulieu-AVAP.dwg